

En ce début d'année, le maire a tenu à remercier les policiers municipaux de Grasse « qui sont un maillon déterminant pour juguler au maximum les incivilités et pour faire respecter l'ordre public, en complément de la Police Nationale avec qui elle travaille en étroite collaboration ».

Deux nouveaux gyropodes pour la Police Municipale

Il a rappelé les investissements effectués depuis 2014 et son arrivée à la tête de la commune de Grasse à savoir 3 nouveaux véhicules, 2 motos (en 2014), la livraison du Centre de Supervision Urbaine (en 2016) pour 90 000 euros de travaux, le nouveau poste de Police Municipale inauguré en septembre 2017 place Ossola, soit un budget de 820 000 euros pour la Ville, et enfin les 96 caméras supplémentaires de vidéosurveillance depuis 2014 pour un montant de 550 000 euros soit à ce jour 152 en action. Lors de ce point presse sécurité, Jérôme Viaud était accompagné d'Alexandre Gaiffe, adjoint délégué à la Sécurité, de Jean-Pierre Bicaïl, conseiller municipal délégué aux incivilités, de Stéphane Deckmyn, directeur de la Sécurité, Hervé Chosson, chef de service de la Police Municipale et de son adjoint, François Borella. La Police Nationale de Grasse était représentée par son Commissaire, Anis Ouejhani. Ainsi, deux Segways ont été livrés pour un coût de 18 500 euros ce qui porte à 4 ce type d'équipement, « les gyropodes permettant d'intervenir plus efficacement et plus rapidement sur la voie publique notamment en centre-ville ». Et le maire d'ajouter : « Souvent, nos agents sont les primo-arrivants sur le terrain pour des missions qui peuvent être complexes et éclectiques ».

L'effort acté sur les caméras de vidéosurveillance

Désormais, il y aura tous les mois, un point presse Sécurité avec à chaque fois des annonces que le maire a listé en ce début d'année. En février, 16 caméras piétonnes seront affectées aux agents municipaux « afin de permettre d'enregistrer leurs interventions et faciliter la démonstration de la preuve », les policiers étant aujourd'hui trop souvent stigmatisés et accusés de violences policières surtout dans les quartiers dits « sensibles » où ils sont harcelés par des bandes de voyous. En mars, 6 caméras de vidéosurveillance seront déployées dans le secteur Valmy/Val de Provence pour assurer une meilleure tranquillité aux résidents soit un investissement de 30 500 euros. En avril, ce sera au tour du quartier de la Médiathèque, de ses places et abords que seront mises en place 21 caméras pour un coût de 96 000 euros. Enfin, au cours du 1^{er} semestre, la Police Municipale pourra disposer de deux nouveaux véhicules d'intervention. Ces différentes actions témoignent de la volonté municipale « de garantir la sécurité et le respect à l'ensemble de la population grassoise ».

Pascal Gaymard

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité